

**MAIRIE
de LES MARTRES DE VEYRE**

**DECLARATION PREALABLE
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM
DE LA COMMUNE**

Demande déposée le 17/02/2026

N° DP 063 214 26 00016

Par :	Monsieur marion julien
Demeurant à :	39 rue chamblade 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Sur un terrain sis à :	39 Rue de Chamblade 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Cadastré :	214 AH 190, 214 AH 191
Nature des travaux :	Refection Toiture

Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE

Vu la déclaration préalable présentée le 17/02/2026 par Monsieur MARION Julien,

Vu l'objet de la déclaration :

- pour Refection Toiture ;
- sur un terrain situé 39 Rue de Chamblade à LES MARTRES DE VEYRE ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé par délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne Communauté en date du 29 janvier 2026, notamment le règlement de la zone UC,

Vu l'affichage en mairie, le 23/02/2026 de l'avis de dépôt du présent dossier,

Vu les pièces complémentaires reçues en date du 09-03-2026 ;

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de **NON OPPOSITION**.

A LES MARTRES DE VEYRE, le 13/3/2026

Le Maire



par délégation
Pham
L'Adjoint au Maire,
Catherine PHAM